



CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

conforme aux dispositions des articles L 2121-7, L 2121-9, L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

Je vous prie d'assister, **le Jeudi 2 mai 2024 à 18H00**, à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la **Halle des Sports Jean Raynaud à Vias**.

La réunion est retransmise en direct sur la page Facebook de la Ville :

Vias Méditerranée -www.facebook.com/viasmediterranee.

Approbation du compte-rendu de la séance du 28 mars 2024 du Conseil Municipal,

Décisions de Monsieur le Maire prises en application de l'article L2122-22 du CGCT.

ORDRE DU JOUR

1) Administration Générale

- a. Protection fonctionnelle du Maire
- b. Avenant n°1 à la convention de concession du lot de plage n°2 dénommée « Petite Cosse »

2) Finances

- a. Octroi de subventions à des associations
- b. Modification des tarifs du règlement de l'occupation temporaire du domaine public : marchés, halles, braderies, activités foraines...sur la commune

3) Urbanisme

- a. Instauration d'une zone de Projet Urbain Partenarial (PUP) – Secteur « Chemin des Litanies »

NB : Une note de synthèse explicative pour chacun des points ci-dessus est jointe à la présente convocation.

A Vias, le 26 avril 2024.



Maitre Jordan DARTIER
Maire de Vias



Pouvoir

Je soussigné (e),donne pouvoir à

pour me représenter et participer aux votes lors de la séance du Conseil Municipal du

A Vias, le.....

Signature